

Réf: Dossier 345944

Avis de constitution

SOCIETE « AUTOHERTZ GARAGE AUTOMOBILE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
LOT : 192, ILOT : 25, PARCELLE : 47, SECTION : SI, 03 BP
69 CIDEX 03, Lot 192, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2024 , et enregistrés le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTOHERTZ GARAGE
AUTOMOBILE »

Objet : - MECANIQUE GENERAL,
- ELECTRICITE,
- CLIMATISATION,
- SONORISATION,
- TOLERIE ET PEINTURE,
- VENTE DE VEHICULE D'OCCASION,
- ACHAT ET VENTE DE PIECES.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE

4, LOT : 192, ILOT : 25, PARCELLE : 47, SECTION : SI, 03
BP 69 CIDEX 03, Lot 192, Ilot 25

Dirigeant(s) M AMIR HAYEK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10216 du 09/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61315/GTCA/RC/2024 du 09/10/2024

